

LAFUMA SA Nomination d'un expert indépendant

La société CALIDA Holding AG a annoncé le 25 septembre 2020 avoir l'intention de déposer un projet d'offre publique de retrait suivi d'un retrait obligatoire sur les actions de Lafuma SA non encore détenues par elle, au prix de 17,99 euros par action.

Afin de désigner un expert indépendant chargé d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre publique de retrait qui sera suivie d'un retrait obligatoire, en application des articles 261-1 I 1°, 261-1 II et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le conseil d'administration de Lafuma SA a confié à Madame Caroline Barbéry-Mebrouk, seule administratrice indépendante, le choix de l'expert indépendant. Ce choix n'ayant pas fait l'objet d'une opposition par l'Autorité des marchés financiers en application de l'article 261-1-1 I de son règlement général, le conseil d'administration de Lafuma SA a formellement désigné, le 16 septembre 2020, le cabinet Ledouble, représenté par Madame Agnès Piniot et Monsieur Sébastien Sancho, en qualité d'expert indépendant.

Madame Caroline Barbéry-Mebrouk assurera, pour le compte du conseil d'administration, le suivi des travaux de l'expert indépendant dans le cadre prévu par la réglementation applicable et en fera rapport au conseil d'administration.

Le conseil d'administration de Lafuma SA se réunira à nouveau pour émettre un avis motivé sur le projet d'offre publique de retrait qui sera suivi d'un retrait obligatoire, après avoir pris connaissance du rapport de l'expert indépendant, dans les conditions de l'article 231-19 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé du conseil d'administration de Lafuma SA figureront dans le projet de note en réponse qui sera établi et qui sera soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Contact de l'expert indépendant

Cabinet Ledouble
Madame Agnès Piniot / Monsieur Sébastien Sancho
8, rue Halévy
75009 Paris
Tel : 01.43.12.84.85 / Email : info@ledouble.fr

Avertissement :

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquiescer les titres. L'offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets et définitifs de l'offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'Autorité des marchés financiers et l'offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers. Toute décision relative à l'offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Lafuma SA décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

A propos de LAFUMA SA

Créé en 1930, le groupe LAFUMA SA conçoit, fabrique et commercialise différentes gammes de produits destinés à la pratique des activités de plein air.

Les produits concernent l'équipement de la personne (vêtements, chaussures) et le matériel (sacs, sacs de couchage, tentes, cordes, mobilier de jardin). Les marques de diffusion sont MILLET, LAFUMA et LAFUMA MOBILIER.

LAFUMA SA est coté sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris (ISIN : FR0000035263).

A propos de CALIDA HOLDING GROUP

CALIDA GROUP est un groupe mondial spécialisé dans l'habillement qui a son siège en Suisse.

Il comprend les marques CALIDA et AUBADE sur le segment de la lingerie et les marques MILLET et LAFUMA sur le segment des sports alpins et de l'outdoor ainsi que la marque de mobilier outdoor LAFUMA MOBILIER. Il a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires d'environ 404 millions CHF et emploie environ 3 000 personnes.

CALIDA GROUP est coté à la SIX Swiss Exchange.

Contacts Analystes, Investisseurs et Presse

NewCap : Emmanuel HUYNH

Tél : +33 (0)1 44 71 94 99 - lafuma@newcap.eu

La société Lafuma SA est cotée sur Euronext Paris. Euroclear : 3526. Reuters : LAFU.PA Bloomberg : LAF